



Institutional Trajectories of Sanitation in Bamako, 1906-2024: Colonial Legacies, Institutional Bricolage of Economic Interest Groups, and Reconfigurations of Public Action

Trajectoires institutionnelles de l'assainissement à Bamako, 1906-2024 : héritages coloniaux, bricolage institutionnel des Groupements d'Intérêt Économique et recompositions de l'action publique

Pierre Soriba Sissoko
Amadou Traoré

Article history:

Submitted: Sept. 7, 2026

Revised: Sept. 25, 2026

Accepted: Oct. 8, 2026

Keywords:

Sanitation, Bamako, Path dependency,
Economic Interest Groups (GIE),
Environmental justice

Mots clés :

Assainissement, Bamako, Dépendance
au sentier, Groupements d'intérêt
économique (GIE), Justice
environnementale

Abstract

This article analyzes the socio-environmental trajectory of sanitation in Bamako (1906–2024). The context is defined by the critical transition from pre-colonial circularity to the contemporary urban waste crisis. The methodology is qualitative, synthesizing colonial archives, regulatory texts, and life narratives gathered through fieldwork interviews with practitioners and users. This empirical approach is structured around three theoretical frameworks: historical institutionalism, urban political ecology (UPE), and the anthropology of informal institutions. The findings demonstrate that the pre-colonial institution, governed by the moral economy of gender (*danbe*) and the valuation of organic flows, was disrupted by the colonial rupture (1906–1910). This period established a coercive hygienist biopolitics and a segregated infrastructural dualism exclusively for the benefit of the colonial minority. The post-colonial state inherited this framework, becoming trapped in path dependency. In the 1990s, Structural Adjustment Programs and local managerial failure triggered the state's withdrawal, fostering a "privatization from below" via Economic Interest Groups (GIEs). By commodifying cleanliness through subscription-based services, this hybrid model (market-oriented and community-based) has transformed the colonial divide into an economic class segregation, excluding insolvent low-income neighborhoods. The article concludes on the necessity of an endogenous environmental sovereignty to overcome this neoliberal lock-in.

Résumé

Cet article analyse la trajectoire socio-environnementale de l'assainissement à Bamako (1906-2024). Le contexte s'inscrit dans la transition critique entre circularité précoloniale et crise urbaine contemporaine des déchets. La méthodologie, de nature qualitative, croise archives coloniales, textes réglementaires et récits de vie issus d'entretiens de terrain avec des praticiens et des usagers. Cette démarche empirique s'articule autour de trois modèles théoriques : l'institutionnalisme historique, l'écologie politique urbaine (UPE) et l'anthropologie des institutions informelles. Les résultats démontrent que l'institution précoloniale, régie par l'économie morale du genre (*danbe*) et la valorisation des flux organiques, a été brisée par la rupture coloniale (1906-1910). Celle-ci a instauré une biopolitique hygiéniste coercitive et un dualisme infrastructural ségrégatif au profit exclusif de la minorité des colons. L'État postcolonial a hérité de cette armature, s'enfermant dans une dépendance au sentier (*path dependency*). Dans les années 1990, les Programmes d'Ajustement Structurel et les difficultés de gestion locale ont provoqué le désengagement de l'État, favorisant une « privatisation par le bas » via les Groupements d'Intérêt Économique (GIE). En monnayant la salubrité par abonnement, ce modèle hybride (marchand et communautaire) convertit la fracture coloniale en une ségrégation économique de classe, excluant les quartiers populaires insolubles. L'article conclut sur la nécessité d'une souveraineté environnementale endogène pour dépasser ce verrouillage néolibéral.

Uirtus © 2026

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding authors:

Pierre Soriba Sissoko, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)

<https://orcid.org/0009-0004-5774-1958>

Amadou Traoré, Université de Ségou, <https://orcid.org/0000-0002-7077-2247>

Introduction

La crise contemporaine de la gestion des déchets et de l'assainissement dans les capitales subsahariennes ne peut se comprendre à la lueur des seuls indicateurs de faillite technique ou d'explosion démographique. Elle est, fondamentalement, le produit d'une sédimentation historique de choix politiques, de structures de pouvoir et de conflits d'usage (Swyngedouw). À Bamako, le spectacle quotidien des artères saturées d'immondices et des marges urbaines abandonnées à l'insalubrité n'est pas une fatalité anthropologique, mais le résultat d'une trajectoire socio-environnementale mouvementée. Cet article se propose d'analyser cette trajectoire sur le temps long (1906-2024), en mettant en lumière la transition critique entre une circularité précoloniale autrefois fonctionnelle et le verrouillage néolibéral contemporain. Le concept d'« échappée du sentier colonial », central à cette étude, résume à lui seul l'ambition théorique et empirique de ce travail : comprendre comment les structures du passé entravent le présent, et évaluer les tentatives de « bricolage institutionnel » visant à reconquérir une souveraineté environnementale endogène.

Pour appréhender la complexité de cet objet d'étude, trois cadres théoriques complémentaires sont mobilisés. En premier lieu, l'institutionnalisme historique (Thelen 14) permet d'analyser les mécanismes de dépendance au sentier (*path dependency*) par lesquels des choix institutionnels opérés au début du XX^e siècle continuent de structurer et de contraindre les politiques actuelles. En deuxième lieu, l'écologie politique urbaine (UPE) (Heynen et al.) offre les outils nécessaires pour politiser les flux de matière et le métabolisme urbain, révélant comment l'accès à la salubrité produit et reproduit des inégalités socio-spatiales. Enfin, l'anthropologie des institutions informelles et du bricolage institutionnel (Olivier de Sardan; Fresia et Lavigne Delville) est mobilisée pour décoder la manière dont les acteurs locaux réinventent, combinent et colmatent les défaillances étatiques à partir de logiques marchandes et communautaires hybrides.

Sur le plan empirique, cette recherche qualitative repose sur une triangulation de sources historiques et qualitatives. Elle s'appuie d'abord sur le dépouillement minutieux des archives coloniales (période 1906-1945) et des textes réglementaires postcoloniaux, permettant de retracer la généalogie des politiques d'hygiène publique à Bamako. Cette approche textuelle et historique est enrichie par une enquête de terrain approfondie, combinant des récits de vie et 54 entretiens semi-directifs menés auprès de praticiens de l'assainissement (responsables

municipaux, dirigeants de groupements d'intérêt économique) et d'usagers issus de différents quartiers de la capitale malienne.

Cette trajectoire pose une énigme historique et institutionnelle : comment une gestion des déchets aujourd'hui fragmentée entre acteurs publics, privés et communautaires s'articule-t-elle à un héritage administratif dont l'origine remonte à la réforme sanitaire coloniale de 1906 ? La littérature sur l'assainissement urbain en Afrique subsaharienne a surtout documenté les dynamiques contemporaines de fragmentation et de privatisation par le bas, sans toujours les rattacher explicitement à une généalogie de longue durée ; c'est cette articulation entre héritages institutionnels et recompositions contemporaines que cet article se propose d'examiner à partir du cas de Bamako.

Dès lors, une question centrale traverse cette recherche : dans quelle mesure les dispositifs contemporains de pré-collecte portés par les GIE reconfigurent-ils, atténuent-ils ou reproduisent-ils les inégalités historiques d'accès à l'assainissement héritées de la fracture coloniale, et à quelles conditions une souveraineté environnementale endogène peut-elle émerger à Bamako pour garantir la justice environnementale ?

Pour répondre à cette problématique, l'article adoptera un plan en trois parties. Nous analyserons d'abord la rupture coloniale (1906-1960) comme le moment fondateur du dualisme hygiéniste et du démantèlement de l'économie morale du *danbe*. Nous examinerons ensuite la persistance postcoloniale de cette armature et le basculement néolibéral des années 1990 qui a donné naissance au modèle des GIE. Enfin, nous évaluerons les limites de cette « privatisation par le bas » au prisme de la justice environnementale, afin d'ouvrir la réflexion sur la nécessité d'une souveraineté endogène pour dépasser ce verrouillage historique.

I. Méthodologie de la recherche

I.1. Une approche qualitative et compréhensive

Pour documenter le bricolage institutionnel, appréhender le pluralisme normatif et retracer la dépendance au sentier de l'assainissement à Bamako, cette étude rompt avec les approches quantitatives et managériales standardisées. Elle adopte une démarche exclusivement qualitative de type socio-anthropologique et compréhensive. L'accès aux micro-pratiques ordinaires de la salubrité et la mise au jour des sédimentations historiques exigent un dispositif d'enquête immergé, capable de capter les logiques des acteurs, les configurations de pouvoir et les arrangements informels à l'échelle des concessions urbaines.

Cette recherche assume et théorise une posture d'indigénité méthodologique, l'enquête ayant été menée au sein d'un espace urbain partagé et familial. En s'adossant aux réflexions de Grard dans *Écritures anthropologiques*, une vigilance épistémologique constante a été maintenue pour surmonter le biais de la proximité « la proximité de l'arbre peut cacher la vision de la forêt » (Grard III). L'usage des codes culturels locaux et de la langue bambara a ainsi servi à négocier un accès approfondi à l'écologie sociale de la salubrité et à instaurer des réalités pratiques qui ne se disent pas spontanément.

Le protocole empirique s'est déployé sur une temporalité longue, s'étendant de septembre 2022 à 2025, captant les ajustements institutionnels des acteurs face aux crises de gouvernance locales les plus récentes. Si la collecte de données s'est ainsi prolongée jusqu'en 2025, l'analyse porte quant à elle sur une trajectoire historique arrêtée à l'année 2024 ; les données recueillies en 2025 ont servi à consolider la compréhension des dynamiques les plus récentes, sans en déplacer le point d'arrêt analytique.

1.2. Délimitation spatio-temporelle et sélection des sites d'enquête

Le terrain s'est déployé sur plusieurs quartiers de Bamako sélectionnés pour leurs profils socio-spatiaux et infrastructurels. Il s'agit de Banconi, Hamdallaye ACI, Sabalibougou, Niamakoro, Lafiabougou, Djikoron, et Sébenicoro. Cette hétérogénéité socio-spatiale permet de cartographier la manière dont le bricolage institutionnel varie selon les profils des quartiers, leur niveau d'équipement et la nature des opérateurs (GIE ou entreprises privées).

1.3. Le récit de vie d'un professionnel retraité

Le troisième pilier de la collecte de données repose sur l'exploitation concrète du récit de vie approfondi d'un ancien agent de la voirie municipale de Bamako, aujourd'hui retraité. Cette trajectoire biographique retrace les dysfonctionnements internes et les réformes du service public sous les Première et Deuxième Républiques. Ce récit permet d'exhumer la mémoire institutionnelle de la gestion des déchets à Bamako et de comprendre comment les structures du passé continuent d'influencer les pratiques contemporaines.

1.4. L'entretien semi-directif

Le socle empirique de cette recherche repose sur un corpus de 54 entretiens semi-directifs conduits dans le cadre d'une enquête doctorale de terrain déployée entre septembre 2022 et 2025. Ce nombre a été arrêté au terme de la collecte, lorsque les

entretiens successifs n’apportaient plus d’éléments analytiques nouveaux au regard des catégories d’interlocuteurs retenues : la saturation empirique, atteinte progressivement au sein de chaque catégorie, a ainsi constitué le critère d’arrêt de l’échantillonnage plutôt qu’un objectif numérique fixé a priori. Ce corpus articule deux grandes catégories d’interlocuteurs. La première regroupe les praticiens de l’assainissement : responsables municipaux, agents des services d’hygiène, dirigeants et éboueurs de Groupements d’Intérêt Économique (GIE). Leurs récits éclairent les logiques institutionnelles, les contraintes de financement et les arrangements informels qui structurent la gestion des déchets. La seconde catégorie rassemble les usagers : chefs de concession, ménages abonnés et non abonnés aux services de pré-collecte, ainsi que des femmes en charge de la salubrité domestique, dont la parole donne accès aux représentations ordinaires de la propreté et aux stratégies d’adaptation face à la défaillance ou au coût des services. Ces entretiens ont été menés dans les sept quartiers de la zone d’étude, sélectionnés pour leur hétérogénéité socio-spatiale, et retranscrits puis analysés selon une démarche compréhensive, combinant codage thématique inductif (catégories construites au fil de la lecture du corpus, plutôt que plaquées a priori) et lecture déductive orientée par les trois cadres théoriques mobilisés (§I.7) ; les données d’entretiens ont été systématiquement mises en regard des archives coloniales et réglementaires ainsi que des observations de terrain, selon une logique de triangulation, les cas discordants faisant l’objet d’un traitement explicite plutôt que d’une mise à l’écart. Les extraits (verbatim) présentés dans cet article sont sélectionnés à titre illustratif au sein de ce corpus, afin de restituer les logiques d’acteurs analytiquement illustratives.

Tableau 1 : Répartition des 54 entretiens semi-directifs par catégorie d’interlocuteurs.

Catégorie d’interlocuteurs	Effectif	Quartier(s) / remarques
Responsables municipaux	12	
Agents des services d’hygiène	7	
Dirigeants de GIE	4	
Éboueurs de GIE	2	
Chefs de concession	7	
Ménages abonnés à la pré-collecte	12	
Ménages non abonnés à la pré-collecte	6	
Femmes en charge de la salubrité	4	

domestique		
Total	54	

I.5. Considérations éthiques

Cette recherche a été conduite dans le respect des principes éthiques usuels de l'enquête de terrain en sciences sociales. Le consentement oral, libre et informé de chaque interlocuteur a été recueilli avant chaque entretien, après explication des objectifs de l'étude, du caractère volontaire de la participation et de l'usage prévu des données ; pour les acteurs institutionnels, cette étape s'est accompagnée d'une demande d'autorisation préalable auprès de leur structure. La confidentialité des propos recueillis est garantie par l'anonymisation systématique des personnes citées : les acteurs institutionnels sont désignés par leur fonction et leur structure, sans nom ni prénom, tandis que les usagers sont identifiés par des initiales. Une vigilance particulière a été portée aux fonctions ou positions susceptibles d'être identifiantes à elles seules, notamment pour le récit de vie du professionnel retraité (§I.3), dont l'identification a été maintenue à un niveau suffisamment générique pour préserver l'anonymat tout en restant informative. Aucune autorisation de comité d'éthique institutionnel n'a été sollicitée, la thématique de cette recherche ne relevant pas des catégories qui, au sein de l'institution des auteurs, sont soumises à cette obligation.

I.6. Les sessions d'observation participante au sein des concessions

Des sessions d'observation directe ont été conduites au sein de concessions bamakoises afin de compléter les entretiens par une saisie in situ des pratiques ordinaires de salubrité domestique. Ces observations ont porté sur l'organisation quotidienne du travail de propreté et sur les modalités locales de gestion et de rejet des déchets à l'échelle des concessions. Elles ont contribué à éclairer la dimension pratique et genrée de la salubrité, en écho aux représentations de l'honneur familial (danbe) analysées dans cet article.

I.7. Articulation de l'empirisme aux trois modèles théoriques

Les données de première main issues de la zone d'étude, du récit de vie et des observations au sein des concessions sont systématiquement analysées et mises en dialogue à travers trois grilles théoriques complémentaires :

L'institutionnalisme historique : Ce modèle est mobilisé pour analyser le récit de vie du retraité. Il permet de mettre au jour la sédimentation des politiques d'hygiène urbaine depuis l'époque coloniale et de théoriser le blocage du système actuel sous

l'angle de la *dépendance au sentier* (*path dependency*).

L'écologie politique urbaine (UPE) : Ce cadre théorique sert à interpréter les observations au sein des concessions en reliant la matérialité des flux de déchets, les configurations spatiales des sept quartiers de la zone d'étude et les rituels de nettoyage aux structures de pouvoir plus larges, révélant ainsi les logiques d'injustice environnementale et de fragmentation socio-spatiale à Bamako.

L'anthropologie des institutions informelles : Ce modèle permet de décoder le "bricolage" quotidien des acteurs au sens de Frances Cleaver. Il est appliqué pour analyser comment les normes sociales, les codes culturels locaux et les arrangements informels observés dans les concessions s'hybrident avec le vernis réglementaire néolibéral pour pallier les carences étatiques.

2. De la circularité précoloniale à l'urbanisme ségrégatif : Genèse d'une dépendance au sentier sanitaire

2.1. Les pratiques d'hygiène précoloniales : Circularité et quête de reconnaissance sociale

Pour comprendre la gestion contemporaine des déchets à Bamako, il est indispensable de s'affranchir d'une lecture purement techniciste de l'assainissement et d'adopter les outils théoriques de l'anthropologie des institutions informelles et de l'institutionnalisme critique. Loin d'être une simple réponse mécanique ou hygiéniste à une contrainte biologique, le nettoyage quotidien de l'espace domestique et périphérique dans le Bamako précolonial constitue une véritable institution informelle. Au sens de l'institutionnalisme critique, les institutions ne se résument pas aux organisations formelles ou aux décrets étatiques ; elles englobent les systèmes de règles partagées, de normes sociales et de conventions qui structurent durablement les comportements humains (Bonnet et Jaffré). À l'échelle de la concession bamakoise, l'assainissement s'articule autour d'une division sexuelle du travail rigide et hautement ritualisée, où le geste technique du balayage se double d'une production continue de sens et de valeurs symboliques.

Le balayage quotidien, traditionnellement répété deux fois par jour (au lever du jour et au crépuscule), transcende la simple élimination de la souillure physique. Il s'inscrit dans une économie morale où le genre est le principal vecteur de l'organisation socio-environnementale. Comme le souligne l'anthropologue Yannick Jaffré dans ses travaux sur les perceptions de la santé et de la propreté au Mali, la salubrité de la concession est historiquement et structurellement une affaire de femmes (Bonnet et Jaffré). En mobilisant l'anthropologie des institutions

informelles, on s'aperçoit que cette responsabilité n'est pas vécue comme une tâche subalterne subie, mais comme un espace de pouvoir, de négociation et de quête de reconnaissance sociale. La propreté de l'espace habité devient le miroir de la respectabilité de la femme, un baromètre à travers lequel la communauté évalue ses vertus morales et domestiques. Le concept de *danbe* (Mann 62), littéralement l'honneur, le respect ou le renom—ici entendu comme l'honneur familial, la dignité et la retenue—est ici central : la trajectoire sociale d'une femme et la réputation de sa lignée se jouent au bout du balai. Une concession mal entretenue ne traduit pas seulement un manquement technique, elle jette le discrédit sur l'honneur de la famille et altère le capital social de la maisonnée (Akrich; Jeanjean).

Comme le confie une cheffe de ménage à Lafiabougou interrogée sur la place de la femme dans l'hygiène et l'assainissement :

Malgré que nous sommes en location avec d'autres locataires, la propreté du ménage reste une valeur de la femme et de la famille. Ici, on connaît les ménages propres et ceux qui sont moins propres pour dire combien, la propreté compte. C'est pas pour rien que dans le Trousseau de la femme, il y a les matériels d'assainissement. M. M., Cheffe de ménage à Lafiabougou.

Ce témoignage donne à voir la double face de cette économie morale du genre. D'un côté, la maîtrise de la propreté procure aux femmes un espace de pouvoir et de reconnaissance sociale réel : la comparaison entre ménages propres et ménages moins propres, explicitement énoncée par l'enquêtée, fonctionne comme un capital symbolique dont les femmes sont les gestionnaires reconnues. De l'autre côté, cette même maîtrise est indissociable d'une assignation rigide et d'une charge de travail domestique non rémunérée, dont la nécessité n'est jamais mise en discussion : la propreté « reste une valeur de la femme et de la famille » précisément parce que cette division du travail n'est pas négociable. Reconnaissance sociale et contrainte normative ne s'excluent donc pas : elles constituent les deux faces d'un même dispositif, où la valorisation symbolique de la propreté sert aussi à naturaliser et à rendre invisible le travail genré qui la produit.

L'institutionnalisation de ces pratiques d'hygiène s'opère dès lors par des mécanismes de transmission et de socialisation d'une remarquable puissance normative, qui prédatent de loin l'intrusion coloniale (Douglas). L'intégration des outils d'hygiène et d'assainissement (balais traditionnels, canaris d'eau, récipients spécifiques) dans le trousseau de la mariée en est l'illustration la plus matérielle. Ce

trousseau ne doit pas être analysé comme un simple ensemble de biens matériels, mais, au sens de l'institutionnalisme critique, comme un dispositif de transmission intergénérationnelle et de reproduction normative (Akrich 58). Lors du mariage, l'institutionnalisation du rôle de la « belle-fille » (*moussou n'gomi*) repose en grande partie sur l'attente sociétale de la gestion des flux de déchets et de la propreté de la grande concession familiale (*gwa*). En franchissant le seuil de sa belle-famille, la jeune mariée réactive un contrat social implicite. Les objets d'assainissement reçus en dot symbolisent l'intégration de normes de comportement intériorisées, garantissant la reproduction de l'ordre social et cosmologique local (Akrich). La propreté devient ainsi le critère d'évaluation premier par lequel la belle-famille valide l'éducation et l'intégration de la nouvelle épouse.

De surcroît, cette gestion précoloniale s'inscrivait dans une logique de circularité partielle des flux organiques. Les déchets produits (principalement organiques, issus des activités de subsistance et de l'artisanat) n'étaient pas perçus comme des résidus à rejeter hors du monde, mais comme des ressources intégrées à un métabolisme urbain et agricole interconnecté. Les balayures ou déchets domestiques, riches en matières organiques, étaient stockées, stabilisées puis réincorporées dans les sols agricoles périphériques ou les jardins de case. Cette circularité démontre que les institutions informelles africaines possédaient une rationalité écologique endogène forte, articulant protection de la santé communautaire et préservation des cycles de la nature. Il existait une cohérence systémique entre les croyances, les structures de parenté, l'économie de subsistance et l'entretien de la nature.

Face aux mutations contemporaines et aux tentatives successives de modernisation de la gestion des déchets à Bamako souvent calquées sur des modèles technocratiques importés et technocratiques, ces institutions informelles font preuve d'une résilience remarquable. Les travaux de Jaffré confirment que, malgré l'urbanisation galopante et l'introduction de services formels de pré-collecte (comme les Groupements d'Intérêt Économique), la propreté demeure, dans l'imaginaire collectif bamakois, une prérogative et une responsabilité d'abord féminines (Bonnet et Jaffré, 2003; UNEP-DHI, 2024.). L'échec de nombreuses politiques publiques d'assainissement formel s'explique précisément par le fait que les planificateurs technocratiques ont ignoré la force de ces institutions informelles et les logiques de reconnaissance sociale qui leur sont adossées (Sturma). Cette matrice culturelle et institutionnelle, fondée sur l'économie morale du danbe et la

valorisation des flux organiques, constitue ainsi le point de référence à partir duquel la rupture coloniale de 1906, analysée dans la section suivante, prend tout son sens.

2.2. La rupture coloniale de 1906 : L'instauration d'un assainissement coercitif et inégalitaire

L'année 1906 marque un tournant historique et structurel dans la trajectoire environnementale de Bamako. Elle consacre la rupture définitive avec les logiques de circularité précoloniales au profit d'une gouvernance hygiéniste imposée par l'administration de l'Afrique Occidentale Française (AOF) (Archives nationales du Mali). Ce tournant s'ancre dans un texte précis, l'Arrêté concernant la construction et salubrité des maisons (Archives nationales du Mali, 1906), qui établit à la fois une mesure et un mécanisme de suivi : d'une part, il conditionne toute construction à Bamako à un permis de construire délivré sous l'autorisation du service d'hygiène ; d'autre part, il institue ce même service comme organe de surveillance continue, chargé d'inspecter l'aération des bâtiments, l'installation des fosses, la stagnation des eaux usées devant les concessions et l'entretien des latrines et des marchés. C'est cette combinaison d'un texte réglementaire nouveau et d'un dispositif de contrôle permanent, plutôt que la seule date de 1906, qui permet de qualifier cette réforme de conjoncture critique au sens de l'institutionnalisme historique. Pour analyser cette transition, les concepts de la « *path dependency* » (dépendance au sentier) issus de l'institutionnalisme historique, combinés aux outils de l'écologie politique urbaine (UPE), s'avèrent d'une grande pertinence (Thelen 14). La dépendance au sentier postule que les choix institutionnels et techniques effectués à un moment donné du temps (la conjoncture critique) verrouillent le développement futur du système, rendant le coût du changement de trajectoire prohibitif. En 1906, sous l'impulsion du gouverneur général de l'AOF, les préoccupations d'ordre sanitaire cessent d'être négociées au sein de la communauté pour devenir un instrument de biopolitique et de contrôle spatial. Cette réorganisation n'avait pas pour but le bien-être universel des populations locales, mais répondait à une rationalité purement sécuritaire : protéger prioritairement la minorité européenne contre les grandes épidémies (notamment la fièvre jaune, le paludisme et la peste) qui menaçaient l'entreprise coloniale (Archives nationales du Mali). L'assainissement est alors pensé comme une frontière sanitaire, une barrière technologique et raciale isolant le colonisé perçu comme insalubre du colonisateur.

Cette gouvernance hygiéniste s'est matérialisée par l'instauration d'une

discipline spatiale particulièrement rigide et coercitive, modifiant en profondeur le rapport des Bamakois à leur cadre de vie. Le basculement vers l'urbanisme réglementaire s'est opéré par l'introduction du permis de construire, dont l'obtention était désormais conditionnée par l'avis et l'autorisation du service d'hygiène colonial (Archives nationales du Mali). Cet outil juridique et technique a fonctionné comme un filtre socio-spatial. L'autorisation de bâtir était strictement soumise à des normes occidentales d'habitabilité : des exigences strictes d'aération des bâtiments pour éviter la stagnation des miasmes (selon les théories médicales de l'époque) et l'obligation d'installer des fosses pour le confinement des déjections humaines (Archives nationales du Mali). Le service d'hygiène disposait de pouvoirs réglementaires étendus pour surveiller l'espace public et privé. Ses agents contrôlaient et sanctionnaient la moindre stagnation d'eaux usées devant les concessions, inspectaient l'entretien des latrines et exerçaient un contrôle policier sur la vente des produits alimentaires au sein des marchés. Ce contrôle rigoureux des marchés et de la rue a eu pour effet de pénaliser des pratiques populaires de gestion de l'environnement jusque-là tolérées, contrariant les logiques endogènes de valorisation des matières organiques au nom d'un ordre sanitaire importé.

Au-delà de la coercition réglementaire, cette rupture a ancré ses structures dans le sol même de Bamako à travers la production d'un dualisme infrastructurel majeur. C'est à cette époque que débute la planification et la construction des cinq grands collecteurs de la ville, un réseau de drainage destiné à évacuer les eaux pluviales et à assainir le tissu urbain colonial (PALANGIE). L'écologie politique urbaine met ici en lumière la manière dont les flux de matières (l'eau, les déchets) sont configurés par des rapports de pouvoir. Ces cinq grands collecteurs ont été stratégiquement dessinés pour assainir le centre-ville colonial, les quartiers administratifs et résidentiels coloniaux (comme le plateau de Koulouba ou le quartier du Fleuve), laissant les quartiers indigènes et périphériques hors du réseau, exposés aux inondations et aux stagnations vectorielles. En léguant ce réseau asymétrique à la Première République lors de l'indépendance en 1960, la colonisation n'a pas seulement laissé des ouvrages en béton ; elle a légué une infrastructure ségrégative. Le système d'assainissement a ainsi créé une ville à deux vitesses, institutionnalisant une injustice environnementale spatiale.

C'est ici que le mécanisme de la dépendance au sentier (*path dependency*) révèle toute sa force d'inertie. Comme le déplore un responsable contemporain de l'hygiène à Bamako, les textes et les règlements coloniaux de 1906 ont continué de

servir de matrice de référence textuelle et idéologique bien après l'accès du Mali à la souveraineté. « *Le texte de référence de la Direction nationale de la santé après l'indépendance était les grandes annonces* ». A.T., INFSS. L'appareil d'État postcolonial a hérité des structures administratives et des biais technocratiques de l'ancien colonisateur. Bien que le discours politique de la jeune république et les législations actuelles prônent l'inclusion universelle, le droit à la ville et l'équité pour tous les citoyens, la structure matérielle et technique de l'assainissement bamakois demeure prisonnière du sentier tracé en 1906. Les investissements publics majeurs continuent historiquement de se concentrer sur la réhabilitation ou le prolongement des axes du réseau central hérité, au détriment des zones d'habitat spontané ou des quartiers populaires à forte densité.

Aujourd'hui, cette inégalité fondatrice est plus que jamais d'actualité et continue de creuser un écart profond entre les différentes classes sociales à Bamako. Le dualisme infrastructurel s'est reconfiguré en un dualisme socio-économique : d'un côté, les quartiers dits résidentiels ou planifiés bénéficient d'une relative attention des services publics, de réseaux de drainage fonctionnels et de systèmes de pré-collecte structurés ; de l'autre, les communes périphériques et les quartiers sous-intégrés sont relégués à l'auto-assainissement, subissant de plein fouet les risques sanitaires liés au débordement des eaux usées et aux dépotoirs sauvages (PRUBA). Les textes législatifs modernes affichent des ambitions égalitaires, mais la matérialité du réseau—inchangée dans ses fondements ségrégatifs—perpétue la violence environnementale coloniale. L'accès à une fosse aux normes, l'évacuation des eaux de pluie et la salubrité du voisinage restent des privilèges de classe (Timbiné), démontrant que le sentier coercitif et inégalitaire ouvert en 1906 continue, plus d'un siècle plus tard, de verrouiller et de dicter l'exclusion socio-environnementale à Bamako.

2.3. L'héritage postcolonial : Étatisation et reconduction du modèle extraverti

Pour saisir les dynamiques de gestion des déchets à Bamako de l'indépendance à nos jours, l'analyse doit se détacher des approches linéaires de la modernisation pour embrasser le cadre conceptuel de l'institutionnalisme historique et de la sociologie de l'action publique extravertie (Bayart 108). L'évolution des structures sanitaires maliennes révèle que l'accession à la souveraineté en 1960 n'a pas brisé le sentier colonial tracé en 1906. Au contraire, la Première République (sous Modibo Keita) puis le régime de la seconde République (sous Moussa Traoré) se sont inscrits dans une logique de sédimentation institutionnelle. Ce processus

d'acculturation se traduit par l'adoption d'un système d'assainissement « organisé » à l'occidentale, opérant une redéfinition radicale et exogène du rapport à la saleté. Loin d'une réappropriation des matrices de circularité précoloniales, l'État postcolonial a intériorisé les normes hygiénistes occidentales, actant une rupture épistémique où les représentations locales de la souillure ont été supplantées par des logiques bureaucratiques et techniques importées.

Au lendemain de l'indépendance, la Première République hérite d'une configuration administrative et matérielle bivalente, profondément ancrée dans le tissu urbain de Bamako. La gouvernance de la salubrité se structure alors autour d'un dualisme institutionnel rigide : d'une part, le service d'hygiène, héritier direct de la force coercitive coloniale, conserve la charge exclusive des questions sanitaires, du contrôle des comportements, de l'application stricte des règles de voirie et de la désinfection de la ville ; d'autre part, la municipalité (la mairie) se voit attribuer la responsabilité opérationnelle de la collecte et du transport des déchets solides. Cette architecture institutionnelle, calquée sur le modèle métropolitain, fonctionnait sur la prémisse d'un État providence centralisé, capable de planifier, financer et exécuter le nettoyage de l'espace public. Cependant, cette centralisation reposait sur une extraversion active, au sens de Bayart : les élites administratives maliennes mobilisaient elles-mêmes des standards techniques, des financements et une légitimité empruntés à l'extérieur pour asseoir et consolider leur propre pouvoir sur l'appareil sanitaire, plutôt que de simplement en subir les modèles.

Cette architecture bicéphale, adossée à un État providence centralisé, s'est maintenue jusqu'au tournant des années 1980, sans que les Première et Deuxième Républiques n'en remettent fondamentalement en cause les principes hérités de la période coloniale. C'est la crise macroéconomique et l'imposition des Programmes d'Ajustement Structurel, à partir des années 1980-1990, qui précipitent la transformation de ce modèle centralisé ; cette rupture et ses conséquences sur la gestion municipale des déchets font l'objet de la section suivante.

3. La libéralisation néolibérale : Une gestion des déchets prise entre crises économiques et héritages structurels

3.1. Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et le désengagement de l'État

Pour saisir la trajectoire contemporaine de la gestion des déchets à Bamako, il convient d'analyser la rupture macroéconomique et politique des années 1990 à travers le prisme de l'économie politique de l'extraversion. Le passage d'une gestion centralisée à un modèle marchand ne peut être compris comme une simple

adaptation technique, mais comme le résultat direct d'une violence structurelle exogène. Confronté à une crise de la dette souveraine et à des déséquilibres macroéconomiques profonds, le Mali s'est vu imposer par les institutions financières internationales au premier rang desquelles la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Cette conjoncture critique a provoqué une asphyxie financière immédiate des budgets étatiques et municipaux. En prescrivant le désengagement radical de l'État des secteurs jugés non régaliens, la doctrine néolibérale a redéfini les services urbains non plus comme des biens publics universels, mais comme des commodités marchandes soumises à la loi de l'offre et de la demande. Ce basculement a privé la ville de Bamako des subventions indispensables au maintien d'un service de voirie universel, verrouillant le secteur dans une crise de financement chronique dont il ne s'est jamais relevé.

Cette asphyxie budgétaire a agi comme un révélateur et un amplificateur de la faillite de la gouvernance publique locale. Au sein des municipalités de Bamako, la réduction drastique des transferts financiers de l'État a paralysé la capacité opérationnelle des services techniques. La crise de gestion s'est traduite par une incapacité chronique des mairies à entretenir les parcs de camions-bennes, à renouveler les équipements de collecte et à assurer le paiement régulier des salaires. Privé de ressources et de perspectives, l'appareil municipal est devenu le lieu d'une économie morale de la débrouille et du détournement, où la prédation des maigres ressources publiques servait de mécanisme de survie ou d'enrichissement pour les acteurs locaux. Le détournement récurrent de carburant destiné aux véhicules de la voirie en constitue une illustration concrète, telle que rapportée par le récit de vie d'un fonctionnaire retraité de la voirie ; ce témoignage, à lui seul, ne permet pas d'établir l'ampleur systémique du phénomène, mais il décrit des flottes de camions de collecte immobilisées faute de carburant, tandis que des budgets de fonctionnement se dissipaient dans des circuits informels.

Confrontées à cette crise de gestion et aux conditionnalités des politiques d'ajustement, les municipalités ont été contraintes de procéder à des licenciements massifs du personnel communal. Les vagues de compression de personnel ont brutalement démantelé les structures de la voirie publique, jetant des dizaines de travailleurs dans la précarité ou les forçant à un retour vers l'économie rurale, comme le rappelle la trajectoire de ce fonctionnaire licencié pour vol de carburant à Hamdallaye et contraint de retourner vivre au village. Cette réduction des effectifs

de la fonction publique territoriale n'a pas résolu la crise de l'assainissement ; elle a vidé les mairies de leur mémoire institutionnelle et de leur expertise technique. Le désengagement de l'État et le recul de la régie publique ont ainsi créé un vide structurel profond, ouvrant la voie à une privatisation fragmentée et asymétrique de l'espace urbain bamakois, où la gestion de la salubrité a cessé d'être une mission de service public pour devenir un marché hautement conflictuel.

3.2. L'émergence des Groupements d'Intérêt Économique (GIE) : Une privatisation par le bas et espace d'hybridation

Le retrait forcé de l'État et la faillite concomitante des régies municipales à Bamako au cours des années 1990 n'ont pas seulement laissé les rues envahies par les immondices ; ils ont ouvert un vide institutionnel que la société civile locale a investi à travers une dynamique qualifiée par les sociologues de « privatisation par le bas ». Contrairement aux schémas classiques de privatisation où de grandes firmes transnationales reprennent les marchés publics, la gestion des déchets à Bamako s'est restructurée à partir d'initiatives endogènes, communautaires et locales avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres bailleurs, qui financent à partir de 1992 la création de GIE par de jeunes diplômés sans emploi, selon le témoignage de deux anciens directeurs de la Direction des services urbains de la voirie et de l'assainissement (DSUVA), dont l'un a lui-même initié ce projet à Bamako et exercé par ailleurs comme expert en assainissement auprès de la Banque mondiale ; ce constat est corroboré par Gaoussou Dembélé dans sa thèse sur la gestion des déchets solides à Bamako. Face à l'inertie des pouvoirs publics et mus par une impérative quête de bien-être communautaire et de salubrité, des jeunes diplômés au chômage, des leaders associatifs et des regroupements de femmes ont fondé les Groupements d'Intérêt Économique (GIE) et des associations de quartier (Keïta; Toure et al.). Cette irruption d'acteurs populaires a fonctionné comme un mécanisme de substitution palliant la carence de l'État providence. À l'échelle des quartiers comme Hamdallaye, Médina Coura ou Badalabougou, ces structures de proximité sont devenues les nouveaux opérateurs de la pré-collecte, réorganisant le ramassage des ordures au plus près des concessions familiales et réinventant le lien social autour de l'enjeu environnemental.

L'analyse de ces GIE révèle qu'ils ne s'alignent ni sur le modèle de l'entreprise capitaliste classique, ni sur celui de l'administration publique traditionnelle. Ils constituent un véritable « espace d'hybridation » institutionnelle, où s'articulent et s'entrechoquent des rationalités multiples. D'un côté, les GIE

adoptent une logique d'entrepreneuriat privé : ils doivent assurer leur viabilité financière, calculer des coûts d'exploitation (achat et entretien de charrettes, d'ânes ou de tricycles, rémunération des éboueurs) et recouvrer des redevances mensuelles auprès des ménages abonnés. D'un autre côté, leur fonctionnement reste profondément enchâssé dans des logiques sociales de proximité, de solidarité et de négociation interpersonnelle. Un GIE ne peut pas couper unilatéralement le service à une concession en situation de précarité financière sans risquer de rompre le pacte de confiance communautaire et de voir sa légitimité locale s'effondrer. Comme l'explique un responsable de GIE dépendant de son activité à Sébenicoro Kalabambougou wèrèda (Kalabougou extension) : « *Le recouvrement est aussi peiné que la collecte avec la charrette. Nous avons des clients qui paient tardivement. Ce qui joue sur le fonctionnement. Cependant, on fait avec c'est le Mali. C'est une valeur culturelle* » (M.D.). L'hybridation se manifeste ainsi par cette double nature : une entité marchande qui cherche le profit pour survivre, mais dont l'efficacité repose sur des réseaux de parenté, des codes de respectabilité mutuelle et une fine connaissance du tissu anthropologique bamakois.

C'est précisément cette flexibilité et cet ancrage de terrain qui ont permis aux GIE de redéfinir le paysage sanitaire de la capitale malienne. En introduisant des modes de collecte adaptés à la morphologie urbaine de Bamako notamment l'usage de charrettes hippomobiles capables de circuler dans les ruelles étroites, non bitumées et inaccessibles aux gros camions de la voirie, les GIE ont démontré, pour les concessions qu'ils desservent effectivement, une efficacité opérationnelle que la mairie n'avait pas atteinte sur ce segment précis de la pré-collecte de proximité ; ce succès reste toutefois partiel et fragile, puisque selon un rapport conjoint du ministère en charge de l'environnement et de la Banque mondiale, 80 % des GIE créés et appuyés en 1993 n'étaient déjà plus fonctionnels quelques années plus tard. Ce modèle mixte a également redéfini le rôle des populations : les ménages ne sont plus de simples usagers passifs d'un service public défaillant, mais deviennent des clients-partenaires engagés dans la salubrité de leur environnement immédiat. Les réunions de quartier, les campagnes de sensibilisation menées par les associations de développement et le contact quotidien entre les éboueurs et les mères de famille réactivent, sous une forme modernisée et marchande, les préoccupations d'honneur familial et de reconnaissance sociale qui caractérisaient la période précoloniale.

Cependant, cet espace d'hybridation par le bas porte en lui ses propres contradictions structurelles et limites systémiques. Si la pré-collecte de proximité à

l'échelle des concessions a été globalement stabilisée par les GIE, la question de l'évacuation finale des déchets reste le point d'achoppement majeur du système. Les GIE, par manque de moyens financiers et d'autorité légale, dépendent toujours des infrastructures publiques pour le dépotage des ordures vers les décharges finales ou de transit. Le dualisme hérité de l'histoire se reconfigure : l'État et la mairie se sont déchargés de la collecte de proximité sur les GIE, mais n'ont pas fourni les infrastructures macro-urbaines indispensables pour absorber ces flux de déchets. Il en résulte une prolifération de dépotoirs sauvages au cœur même de Bamako (Bougadari et al.; MEF), transformant certaines places publiques en crises environnementales permanentes. L'expérience des GIE montre que la libéralisation par le bas, bien qu'elle stimule l'innovation locale et l'emploi des jeunes, ne peut se substituer indéfiniment à une politique publique d'assainissement centralisée, planifiée et souveraine.

3.3. Un urbanisme qui perpétue les inégalités coloniales : Ségrégation économique et justice environnementale

Le passage d'un service public d'assainissement centralisé à un modèle marchand gouverné par les Groupements d'Intérêt Économique (GIE) ne s'est pas traduit par une démocratisation de la salubrité urbaine à Bamako. Analysée à travers le prisme de l'écologie politique urbaine (UPE) et des théories de la justice environnementale, cette transition a opéré une reconfiguration contemporaine des rapports de domination. Elle a transformé la ségrégation raciale et spatiale de l'époque coloniale en une ségrégation d'abord économique et de classe, mais qui recoupe aussi, selon les cas, le statut foncier des ménages, le genre, la mobilité et l'ancienneté d'installation dans le quartier. Comme le démontrent les travaux du géographe Erik Swyngedouw, les infrastructures et les services urbains dans les villes du Sud ne sont jamais neutres ; ils matérialisent et métabolisent les inégalités de pouvoir et de capital (Swyngedouw). Au Mali, précisément à Bamako, même si le contexte d'analyse change, Bourdarias et le rapport de l'OMS abordent dans le même sens (Bourdarias; OMS). En convertissant l'accès à la salubrité en un bien marchand soumis à l'acquiescement d'un abonnement mensuel, le modèle néolibéral des GIE a indexé le droit à un environnement sain sur le niveau de revenu des ménages. Ce faisant, le système contemporain reproduit et cristallise l'écart entre les classes héritées du dualisme structurel institué par l'administration coloniale en 1906.

Sur le terrain bamakois, cette ségrégation économique se traduit par une géographie de l'insalubrité fortement corrélée, à démontrer par une cartographie

dédiée, à celle des fractures socio-économiques de la capitale. Un premier indice matériel de cette corrélation tient à l'emprise des infrastructures héritées de la période coloniale elle-même : les cinq grands collecteurs mis en place à partir de 1906 (§2.2) ne couvraient déjà, à l'origine, que le centre-ville colonial et ses quartiers administratifs et résidentiels, laissant les quartiers indigènes et périphériques hors du réseau ; cette couverture partielle du territoire bamakoïse par les infrastructures d'assainissement structurantes n'a, depuis, jamais été résorbée, et de larges pans de la ville en restent dépourvus aujourd'hui encore. Les GIE, en tant qu'entités hybrides contraintes par des impératifs de rentabilité financière et de recouvrement des coûts, déploient prioritairement leurs efforts dans les quartiers planifiés, bitumés et habités par les classes moyennes et aisées (tels que le Kalabamcoura, l'ACI 2000 et Badalabougou). Dans ces espaces solvables, les taux de recouvrement des redevances mensuelles permettent d'assurer la régularité de la pré-collecte, transformant la propreté en un attribut de standing résidentiel. À l'inverse, dans les quartiers populaires à forte densité, les zones d'habitat spontané ou les périphéries sous-intégrées (comme certaines franges de Sabalibougou, de Niamakoro ou de Dialakorodji), le modèle marchand se heurte à l'asphyxie financière des ménages. Incapables de s'acquitter régulièrement des frais d'abonnement face à l'urgence d'autres dépenses vitales, des pans entiers de la population se retrouvent de facto exclus des circuits formels de ramassage des déchets.

Pour un chef de ménage confronté aux ordures charriées par la pluie jusqu'à la devanture de sa maison,

Oui c'est dérangeant, mais c'est un quartier à majorité pauvre. Les gens n'ont pas de moyens et en plus avec l'hivernage le prix est souvent inaccessible pour alors pendant qu'il peut les gens déversent dans les ruissellements naturels. (D.D. Chef de ménage à Sabalibougou)

Cette exclusion économique réactive le mécanisme d'injustice environnementale défini par David Schlosberg (Schlosberg 4), dont la dimension distributive - l'asymétrie dans l'exposition aux risques écologiques - est la plus immédiatement documentée par cette étude ; les dimensions de reconnaissance et de participation qu'il comporte également, à savoir si les ménages pauvres sont associés aux décisions d'implantation des GIE et si leurs besoins sont pris en compte dans la conception des services, mériteraient une investigation dédiée. Privés du service des GIE, les habitants des quartiers à faibles revenus n'ont d'autre choix que de recourir à l'auto-

assainissement ou à des stratégies d'évacuation de crise. Les concessions rejettent alors leurs résidus dans les espaces interstitiels de la ville : les lits des cours d'eau, les collecteurs d'eaux pluviales ou des dépotoirs sauvages improvisés au coin des rues. Ce phénomène entraîne une détérioration dramatique du cadre de vie des populations les plus vulnérables. La stagnation des eaux usées et l'accumulation des montagnes d'ordures non collectées favorisent la prolifération de vecteurs de maladies (paludisme, diarrhées endémiques, choléra), enfermant ces communautés dans un cercle vicieux où la pauvreté économique engendre la précarité sanitaire.

De surcroît, cette situation met en lumière le verrouillage et la dépendance au sentier coloniaux de l'urbanisme bamakois. Si la réglementation et les discours officiels postcoloniaux prônent une ville inclusive et une gestion égalitaire, la réalité matérielle du marché de l'assainissement perpétue la fracture de 1906. À l'époque, le service d'hygiène protégeait les colons au détriment des indigènes ; aujourd'hui, le mécanisme de marché protège les classes dominantes et solvables en repoussant la saleté et ses risques sanitaires vers les marges géographiques et sociales de la commune. La propreté demeure, un siècle plus tard, un marqueur de distinction sociale et un privilège, tandis que l'insalubrité est reléguée aux dominés. L'émergence des GIE, loin d'avoir effacé les stigmates de l'urbanisme ségrégatif colonial, a simplement fourni un nouvel instrument de gestion néolibérale qui rationalise et légitime l'exclusion des plus pauvres par les lois du marché, confirmant que les structures profondes de l'inégalité de classe à Bamako restent prisonnières de leur trajectoire historique.

Discussion

La trajectoire de la gestion des déchets et de l'assainissement à Bamako, étalée sur plus d'un siècle (1906-2024), révèle que la matérialité urbaine et les flux environnementaux constituent des révélateurs privilégiés des rapports de pouvoir et de la dépendance postcoloniale. Les résultats de cette étude démontrent que l'évolution du secteur n'est pas une simple succession de choix techniques ou managériaux, mais le théâtre d'un conflit permanent entre la reproduction de structures exogènes et des tentatives de réappropriation endogène. En mettant en perspective la circularité précoloniale, la rupture hygiéniste de 1906-1910, l'effondrement des régies publiques et l'avènement de la libéralisation néolibérale par le bas, cette recherche permet d'interroger à nouveaux frais les concepts de dépendance au sentier (*path dependency*) et de justice environnementale à la lumière des réalités ouest-africaines. Cette discussion s'organise autour de quatre

fil directeur : la nature du changement institutionnel mis en œuvre depuis 1906, l'articulation entre dispositifs formels et arrangements informels, la portée et les limites de la justice environnementale, et le rôle du genre et de la reconnaissance sociale dans la reproduction ou la recomposition de ces logiques.

En premier lieu, l'analyse des pratiques d'hygiène à travers l'anthropologie des institutions informelles (Olivier de Sardan; Jaffré) remet en question les récits coloniaux classiques qui associaient l'Afrique précoloniale à un vide organisationnel en matière de salubrité. Cette étude a mis en évidence l'existence d'une institution endogène structurée où la gestion des résidus était intrinsèquement liée à une économie morale du genre et à une quête de reconnaissance sociale, matérialisée par le concept de *danbe* (honneur familial). Intégrée au trousseau de la mariée bien avant la colonisation, cette gestion s'inscrivait dans une circularité écologique largement organisée, où le déchet organique était valorisé comme une ressource agricole. Cette rationalité écologique vernaculaire est compatible avec les thèses de l'écologie politique urbaine (UPE) qui postulent que le métabolisme urbain est indissociable des structures de parenté et des systèmes de valeurs locaux (Heynen et al.; Swyngedouw).

La conjoncture critique de la colonisation 1906-1910 a brisé cette circularité en instaurant une biopolitique hygiéniste coercitive (Archives nationales du Mali). Les résultats corroborent les analyses historiques sur l'urbanisme ségrégatif en Afrique de l'Ouest (Goerg et al.) : L'assainissement colonial, structuré autour du permis de construire, du contrôle policier des marchés et des cinq grands collecteurs de Bamako, n'avait pas vocation à l'universalité. Il s'agissait d'un dispositif de protection immunitaire de la minorité européenne face au « péril fécal » attribué aux populations autochtones. Notre travail montre que le dualisme infrastructurel possède une forte inertie, que l'institutionnalisme historique permet d'expliquer par les mécanismes de dépendance au sentier. (Bridges; Chabaud et al.), l'étude illustre comment ce réseau asymétrique et sa philosophie administrative coercitive ont été sédimentés. L'État postcolonial, de la Première République de Modibo Keita à la fin du régime de Moussa Traoré, a hérité de cette armature et a continué de s'y référer, actant un processus d'acculturation et de verrouillage institutionnel où les représentations locales de la souillure ont été supplantées par des normes bureaucratiques occidentales.

L'analyse de la transition néolibérale des années 1990 enrichit la littérature sur les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et l'action publique en Afrique.

L'asphyxie financière des municipalités et l'effondrement concomitant des régies de voirie—documenté ici par des récits d'acteurs mettant en lumière les détournements de ressources comme le carburant—ont forcé Bamako à entrer dans l'ère de la « privatisation par le bas » (Bayart; Mbembe). L'émergence des Groupements d'Intérêt Économique (GIE) incarne un véritable bricolage institutionnel (Clever). Cet espace d'hybridation, qui fait cohabiter la rationalité marchande de l'entrepreneuriat privé avec des logiques sociales de proximité et des réseaux de solidarité communautaire, a permis de stabiliser la pré-collecte là où l'État n'assurait plus efficacement le service.

Toutefois, la discussion de nos résultats au prisme des théories de la justice environnementale (Schlosberg 4) révèle les limites intrinsèques de ce bricolage. Le modèle marchand des GIE, indexé sur la solvabilité des ménages, a converti la ségrégation raciale coloniale en une ségrégation économique de classe. Les quartiers résidentiels et aisés (ACI 2000, Badalabougou) métabolisent la propreté comme un attribut de distinction sociale, tandis que les quartiers populaires et l'habitat spontané (Niamakoro, Sabalibougou) sont abandonnés à l'auto-assainissement et à la prolifération de dépotoirs sauvages. Ce constat rejoint les critiques de l'écologie politique urbaine néolibérale : la fragmentation des services publics aggrave l'asymétrie de la distribution des risques environnementaux et sanitaires (Castán Broto). Les GIE butent inéluctablement sur le problème de l'évacuation finale et des décharges de transit, une prérogative macro-urbaine que les mairies exsangues ne parviennent plus à assumer.

Dès lors, l'expression « l'échappée du sentier colonial », qui résume l'ambition de cette recherche, prend tout son sens théorique et politique. L'engagement souverain actuel du Mali ne saurait se limiter à une refondation politique déconnectée de la matérialité de la ville. Les velléités contemporaines de reconquête de la souveraineté environnementale obligent à dépasser le dualisme néolibéral. Revaloriser les préoccupations d'ordre environnemental ancrées dans l'histoire longue africaine ne relève pas d'un essentialisme nostalgique, mais d'un impératif de souveraineté épistémique (Mignolo). Il s'agit de s'appuyer sur le capital social endogène, les mécanismes de reconnaissance liés au *danbe*, et l'agilité des GIE de proximité pour co-construire un modèle d'assainissement hybride. Ce modèle doit réarticuler la puissance planificatrice de l'État et la légitimité des institutions informelles, afin de rompre définitivement avec la dépendance au sentier colonial et d'édifier une justice environnementale durable à Bamako.

Conclusion

Au terme de ce parcours diachronique (1906-2024), l'assainissement de Bamako se donne à lire non comme une succession de choix techniques, mais comme un révélateur des rapports de pouvoir qui structurent la fabrique de la ville ouest-africaine. En articulant institutionnalisme historique, écologie politique urbaine et anthropologie des institutions informelles, cette recherche a montré que la crise contemporaine des déchets procède d'une longue sédimentation historique, et non d'une simple défaillance gestionnaire ou d'une pression démographique.

Trois enseignements majeurs se dégagent. D'abord, la rupture coloniale de 1906-1910 a substitué à une circularité écologique endogène adossée à l'économie morale du genre (danbe) et à la valorisation des flux organiques une biopolitique hygiéniste coercitive et un dualisme infrastructurel ségrégatif, verrouillant durablement la trajectoire du secteur. Ensuite, loin de subvertir cet héritage, l'État postcolonial l'a reconduit par acculturation technocratique, jusqu'à l'implosion des régies publiques sous l'effet conjoint des Programmes d'Ajustement Structurel et des difficultés de gestion locale. Enfin, la « privatisation par le bas » incarnée par les Groupements d'Intérêt Économique (GIE) constitue un authentique bricolage institutionnel, hybride et inventif, mais qui, en monnayant la salubrité par abonnement, a converti la fracture raciale coloniale en une ségrégation économique de classe.

Ce faisant, l'étude répond à sa double interrogation initiale. Les données réunies ici suggèrent que le bricolage des GIE peut reproduire, sous un vernis néolibéral, le verrouillage de la fracture originelle : il en déplace le principe, d'abord du racial vers le censitaire, mais aussi, on l'a vu, vers d'autres lignes de partage — foncières, genrées, spatiales — sans en dissoudre la logique d'exclusion. Mais il en révèle simultanément le dépassement possible, car les GIE réactivent, sous une forme marchande, les ressorts endogènes de reconnaissance sociale et de proximité communautaire. C'est précisément dans cette ambivalence que réside la condition d'une souveraineté environnementale endogène : non dans le rejet du marché ni dans un retour nostalgique à un ordre précolonial idéalisé, mais dans la co-construction d'un modèle hybride réarticulant la puissance planificatrice de l'État notamment sur l'évacuation finale des déchets, angle mort actuel du système et la légitimité culturelle des institutions informelles de terrain.

Ces résultats appellent des inflexions concrètes de l'action publique : reconnaître et contractualiser les GIE au-delà de la seule précollecte, garantir un

service minimum dans les quartiers insolubles par des mécanismes de péréquation ou de subvention ciblée, et investir dans les infrastructures macro-urbaines de traitement dont dépend l'ensemble de l'édifice. Une telle réorientation ferait de l'assainissement non plus une contrainte technique ou une marchandise, mais un pilier de la justice environnementale et de la refondation souveraine en cours au Mali.

Ce travail présente toutefois des limites et ouvre des prolongements. La démarche qualitative et compréhensive, si elle restitue finement les logiques d'acteurs à partir d'un corpus de 54 entretiens, d'un récit de vie et d'observations de terrain, ne saurait prétendre à une représentativité statistique. Cette étude n'a par ailleurs pas cherché systématiquement de contre-cas — GIE fonctionnant durablement dans des quartiers populaires, interventions publiques non héritées du cadre colonial — qui permettraient de tester plus rigoureusement la robustesse du modèle interprétatif proposé plutôt que sa seule confirmation ; cette limite invite à la prudence dans la portée des conclusions et ouvre un chantier pour des recherches ultérieures. Celles-ci pourraient également croiser cette approche avec une cartographie quantitative des taux de couverture et de recouvrement des GIE, une analyse genrée plus systématique du travail des femmes dans la filière, et une comparaison avec d'autres capitales sahéliennes. C'est à cette condition empirique — mettre systématiquement à l'épreuve, quantitativement et comparativement, l'hypothèse de dépendance au sentier ici avancée — que Bamako pourra progresser vers un assainissement plus équitable, mieux informé de sa propre trajectoire historique.

Œuvres citées

- Akrich, Madeleine. « Comment décrire les objets techniques ? » *Techniques & Culture*, no 9, 1987, pp. 49–64.
- Archives nationales du Mali. « Arrêté concernant la construction et salubrité des maisons ». 1906.
- Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». *Critique internationale*, no 5, 1999, pp. 97–120.
<https://doi.org/10.3406/criti.1999.1505>.
- Bonnet, Doris, et Yannick Jaffré, directeurs. « Anthropologie et hygiène hospitalière ». *Les maladies de passage : transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest*, Karthala, 2003, p. 420.
- Bourdarias, Françoise. « “Nul ne peut comprendre la femme” — “Nulle ne peut

- comprendre l'homme". Urbanisation et recomposition des rapports sociaux de genre à Bamako (Mali) ». *Femmes et villes*, dirigé par Sylvette Denèfle, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, pp. 51–63. *OpenEdition Books*, <https://doi.org/10.4000/books.pufr.353>.
- Bridges, Amy. « Path Dependence, Sequence, History, Theory ». *Studies in American Political Development*, vol. 14, no 1, avril 2000, pp. 109–12. <https://doi.org/10.1017/S0898588X00213047>.
- Castán Broto, Vanesa. « Urban Governance and the Politics of Climate Change ». *World Development*, vol. 93, mai 2017, pp. 1–15. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2016.12.031>.
- Chabaud, Didier, et al. « Évolution de l'analyse northienne des institutions : la prise en compte des idéologies ». *Revue économique*, vol. 56, no 3, 2005, pp. 691–703. <https://doi.org/10.3917/reco.563.0691>.
- Charlier, Bernard, et al., directeurs. *Écritures anthropologiques*. Academia-L'Harmattan, 2020.
- Cleaver, Frances. *Développement par le bricolage : repenser les institutions pour la gestion des ressources naturelles*. Routledge, 2017. <https://doi.org/10.4324/9781315094915>.
- Dembélé, Gaoussou. *La gestion des déchets solides ménagers et assimilés et la gouvernance urbaine dans le district de Bamako*. Institut supérieur de formation et de recherche appliquée, 2019.
- Douglas, Mary. *De la souillure*. La Découverte, 2005.
- Doumbia, Bougadari, et al. « *Sununkun ou Niaman Ton* » : la vie sur les mines « d'or-dures » dans le district de Bamako (Mali). 2022.
- Fresia, Marion, et Philippe Lavigne Delville. « Les institutions de l'aide et leurs pratiques ». *Au cœur des mondes de l'aide internationale*, dirigé par Philippe Lavigne Delville et Marion Fresia, IRD Éditions, 2018, pp. 9–40. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.27351>.
- Goerg, Odile, et al. *Pouvoirs locaux et gestion foncière dans les villes d'Afrique de l'Ouest*. L'Harmattan, 2006.
- Grard, Christine. « Écrire un terrain familial ». *Écritures anthropologiques*, dirigé par Bernard Charlier et al., Academia-L'Harmattan, 2020, pp. 111–22.
- Gros, Frédéric. *Michel Foucault*. Presses universitaires de France, 2004. <https://doi.org/10.3917/puf.gros.2004.01>.
- Heynen, Nik, et al. *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics*

- of Urban Metabolism*. 2006.
- Jaffré, Yannick. « Une approche anthropologique de l'eau et de l'assainissement ». CNRS, UMI 3189, 2014, p. 7. <https://www.g-i-d.org/wp-content/uploads/2014>.
- Jeanjean, Agnès. « Privatiser la gestion des déchets au Maroc : effets politiques et symboliques de la sous-traitance dans la wilaya de Rabat-Salé ». *De la porosité des secteurs public et privé : une anthropologie du service public en Méditerranée*, dirigé par Ghislaine Gallenga, Presses universitaires de Provence, 2012, pp. 87–97. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.pup.28565>.
- Keïta, Modibo. *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*. 2001. Dossier no 105.
- Mann, Gregory. « The World Won't Listen: The Mande "Hunters' Oath" and Human Rights in Translation ». *Humanity: An International Journal of Human Rights, Humanitarianism, and Development*, vol. 13, no 2, 2022. <https://humanityjournal.org/issue13-2/the-world-wont-listen-the-mande-hunters-oath-and-human-rights-in-translation/>.
- Mbembe, Achille. *Du gouvernement privé indirect*. CODESRIA, 1999.
- MEADD, et Banque mondiale. *Rapport sur les groupements d'intérêt économique dans le secteur de l'assainissement au Mali*. 2018. [Référence complète à vérifier par les auteurs.]
- MEF. *Collecte des déchets solides municipaux (DSM) dans les dépôts de transit 2025*. Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique, 2025.
- Mignolo, Walter. *La face sombre de la modernité occidentale : futurs mondiaux, options décoloniales*. Duke University Press, 2011. <https://scholars.duke.edu/publication/1020711>.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *Enchâssement et normes informelles. Les institutionnalisations et l'anthropologie*. 2011. https://www.researchgate.net/publication/293823979_Enchassement_et_normes_informelles_Les_institutionnalisations_et_l'anthropologie.
- OMS. *Mali Sanitation and Policy Planning Case Study*. Organisation mondiale de la Santé, 2018. <https://cdn.who.int/media/docs/default-source/wash-documents/mali-sanitation-and-policy-planning-case-study-for-discussion.pdf>.

- Palangie, Antoine. *Origines et caractéristiques de la pollution des eaux de Bamako : une première approche pour la gestion et l'épuration*. Université d'Orléans, 1997. <https://horizon.documentation.ird.fr/>.
- PRUBA. *Audit environnemental et social de la décharge finale des déchets solides de Noumoubougou au Mali*. Cellule de coordination pour la préparation du Projet de résilience urbaine de Bamako, 2021.
- Schlosberg, David. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford University Press, 2007. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199286294.001.0001>.
- Sturma, Aude. *Les défis de l'assainissement à Mayotte : dynamiques de changement social et effets pervers de l'action publique*. 2013. Université Toulouse 2, thèse. [theses.fr, https://theses.fr/2013TOU20097](https://theses.fr/2013TOU20097).
- Swyngedouw, Erik. *Pouvoir social et urbanisation de l'eau : flux de pouvoir*. Oxford Academic, 2004.
- Thelen, Kathleen. « Comment les institutions évoluent : perspectives de l'analyse comparative historique ». *L'Année de la régulation*, no 7, 2003–2004, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 13–43. <https://doi.org/10.3917/scpo.colle.2003.01.0013>.
- Timbiné, Malick. *Gestion des eaux usées domestiques et risque sanitaire à Bamako*. Institut pédagogique universitaire de Bamako, 2019.
- Toure, Drahmane Bouba-idjé, et al. « Les groupements d'intérêt économique (GIE) dans la pré-collecte des déchets ménagers solides à Bamako : entre dynamisme et essoufflement ». *DJIBOUL*, vol. 1, no 3, 2022, pp. 420–35.
- UNEP-DHI. *African Water and Sanitation Sector Monitoring Report 2024*. 2024. <https://unepdhi.org/wp-content/uploads/sites/2/2026/02/FR-2024-African-Water-and-Sanitation-Sector-Monitoring-Report.pdf>.

About the Authors

Pierre Soriba Sissoko est anthropologue, rattaché au département de santé publique de la Faculté de médecine et d'odonto-stomatologie (FMOS), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB). Ses travaux de recherche portent sur l'anthropologie de la santé et des politiques publiques en Afrique de l'Ouest, avec un intérêt particulier pour le cadre juridique de l'hygiène

et de l'assainissement, la place des femmes dans les politiques d'assainissement, la décentralisation des services urbains à Bamako, ainsi que les trajectoires sociales des populations déplacées. Il a publié dans plusieurs revues scientifiques ouest-africaines et internationales, dont la Revue Internationale du Chercheur, la Revue Africaine des Sciences Sociales « Pensées Genre, Penser Autrement », la Revue Gouvernance et Développement (Togo) et la Revue Internationale Dambé. ORCID : 0009-0004-5774-1958.

Amadou Traoré est Maître de Conférences des Universités du CAMES en sociologie, à l'Université de Ségou (Mali). Il siège aux comités scientifiques et éditoriaux de plusieurs revues ouest-africaines de sciences sociales et de santé publique. Auteur de plusieurs ouvrages, ses recherches portent sur les sciences sociales appliquées à l'action publique et aux dynamiques urbaines en Afrique de l'Ouest. ORCID : 0000-0002-7077-2247.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Sissoko, Pierre Soriba and Amadou Traoré. "Institutional Trajectories of Sanitation in Bamako, 1906-2024: Colonial Legacies, Institutional Bricolage of Economic Interest Groups, and Reconfigurations of Public Action." *Uirtus*, Special Issue, no. 1, 2026, pp. 51-76,
<https://doi.org/10.59384/NSuirtus.oct2026.104>.